



## EN IMMERSION AU SEIN DE LA MAISON CHANCERELLE

*Les travailleurs de l'ESAT de  
Douarnenez sur la ligne d'emboîtage  
de sardines • p.5*

[www.kanarmor.fr](http://www.kanarmor.fr)

### **PARTENARIAT**

Entretien avec Maël de  
Calan, président du Conseil  
départemental du Finistère • p.3

### **ACTUALITÉ ASSOCIATIVE**

Bienvenue aux nouveaux  
professionnels d'encadrement  
• p.6

### **VIE DES ÉTABLISSEMENTS**

Solidarité Ukraine : Kan Ar Mor se  
mobilise • p.8

**#57**  
MAI 2022



**André GUÉGUEN**  
Président de Kan Ar Mor

**D**eux ans après « le début de la pandémie », notre environnement reste instable. Au niveau sanitaire malgré la levée des mesures barrières, sur le plan économique avec la poussée de l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat qui se fait bien souvent au détriment des questions environnementales, concernant ensuite la question des ressources humaines et nos difficultés de recrutement.

Enfin, nous ne saurions oublier les effets délétères actuels ou à venir du conflit ukrainien qui viennent s'ajouter à cet état des lieux.

Face à celui-ci, il est tentant de citer Vaclav Havel qui se décrivait ainsi : « Je ne suis pas optimiste, parce que je ne suis pas certain que tout finira bien. Je ne suis pas non plus pessimiste, car je ne suis pas certain que tout finira mal. Au lieu de cela, je suis un réaliste plein d'espoir, et l'espoir est la croyance dans la signification de la liberté et de la justice ».

Aussi, si nous acceptons de « réduire la focale », nous avons quelques raisons d'espérer.

Nous avons pu acter le 18 février dernier des avancées du gouvernement en matière d'extension des mesures du SEGUR de la Santé qui en a étendu l'application aux métiers de l'accompagnement.

C'est déjà une satisfaction même si la liste des métiers considérés comme support en sont toujours exclus (techniques, administratifs...), alors qu'ils contribuent pourtant de la même manière à la continuité de nos missions auprès des personnes vulnérables.

Les actions du collectif employeurs-syndicats doivent se poursuivre, pour une application globale du bénéfice du SEGUR de la santé à tous les salariés du médico-social.

Enfin, et il s'agit, du moins au regard de ses effets pour notre secteur, de l'information majeure de ce numéro, l'affichage du

handicap par le nouveau Président du Conseil départemental du Finistère comme la priorité de son mandat.

Les assurances de maintien du 5<sup>e</sup> schéma en direction des personnes handicapées ont précédé un semestre d'évaluation de la situation, de rencontres avec les acteurs du handicap, d'interventions et de concertations avec les différentes administrations concernées par notre secteur.

Pour mémoire, les orientations de ce 5<sup>e</sup> schéma départemental ont été validées début 2021 par l'ancienne majorité départementale. L'évolution prévue de l'offre de place se déclinait ainsi : 120 places de Foyer de vie, 35 places d'UPHV en EHPAD, 100 places de SAVS, 20 places de SAMSAH et 32 places en habitat inclusif.

Le 4 mars 2022, Maël de Calan avec Sophie Cluzel, Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées, en présence de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale et des représentants de l'éducation nationale, de l'ARS, de la préfecture, ont exposé le plan handicap pour le Finistère.

Si nous avons pu en 2021 déplorer l'insuffisance de la programmation initiale au regard de la pénurie insupportable de réponses notamment en matière d'hébergement, les annonces du 4 mars sanctifiées par un « pacte » entre les différentes administrations prévoient un doublement de la programmation comme vous le lirez plus avant et promettent une belle bouffée d'oxygène.

Pour nous, mais surtout pour les familles et aidants familiaux, pour toutes les personnes handicapées en situation d'inadéquation sur des places qui ne correspondent plus à leur orientation... ce sont d'excellentes nouvelles.

Bien entendu, cela ne règlera pas tout, mais je salue pour ma part cet effort inespéré à la hauteur de nos attentes et des ambitions affichées par le Département.

Le 4 mars dernier à Pleyben, Maël de Calan, président du Conseil départemental du Finistère, a présenté le Plan handicap, en présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées et de Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, devant plus de 300 professionnels du secteur. Ce plan d'action unique, qui se décline en 3 axes principaux, couvre tous les champs d'action et inscrit le Finistère comme pilote de la transformation de l'offre et du virage inclusif.

**Entretien avec Maël DE CALAN, président du Conseil départemental du Finistère :**



**Vous avez choisi de faire du handicap la priorité de l'action du Conseil départemental. Pour cela, vous avez présenté début mars un grand plan handicap qui fixe trois objectifs. Lesquels et pourquoi ceux-là ?**

Notre priorité, c'est le handicap. Pour cela, le Département consacre chaque année près de 163 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cependant, les personnes handicapées et leurs familles souffrent parfois d'un manque de solutions d'accompagnement, d'une inadéquation entre les solutions apportées et leurs besoins, ou bien encore de délais de traitement de leurs demandes très longs.

Pour mieux répondre à leurs besoins réels nous avons donc accentué nos forces pour :

1. réduire les délais de traitement des dossiers de la Maison départementale des personnes handicapée (MDPH) ;
2. créer plusieurs centaines de nouvelles places d'accueil dans les différentes structures du département dans une logique plus modulaire et inclusive ;
3. renforcer les solutions de répit pour les aidants familiaux.

Avec le soutien de l'État qui mène une politique en faveur de l'école inclusive et de l'accès au soin sur notre territoire, notre plan d'action vise à faire du Finistère un département en pointe pour bâtir une société plus inclusive.

**Vous parlez de réduire les délais de traitement des dossiers MDPH. Que proposez-vous pour répondre à cet objectif ?**

Dès notre arrivée en juillet 2021, nous avons constaté que les délais de

traitement des demandes à la MDPH étaient de 7 mois, bien au-delà du délai légal de traitement de 4 mois. Pour y pallier, nous avons mobilisé de nouvelles ressources afin d'accélérer le traitement tout en conservant la qualité d'instruction des dossiers. De plus, nous avons simplifié les démarches avec l'octroi de droits de longue durée et amélioré notre qualité de service en matière d'accueil et d'orientation des usagers.

D'ailleurs, nos actions portent déjà leurs fruits puisqu'au mois de mars, nous étions à 4,6 mois contre 7,1 mois en juillet 2021.

**Autre axe de ce plan, c'est ce que vous appelez le choc de l'offre. En quoi cela consiste ?**

Créer un choc de l'offre consiste à développer massivement et rapidement l'offre et autrement grâce à la modularité et l'innovation. L'ouverture des 650 nouvelles places d'hébergement et de services entre 2022 et 2025 vise à augmenter l'offre d'hébergement, largement sous-dimensionnée par rapport aux besoins du département. Mais ce choc de l'offre vise également à créer une offre d'accueil innovante et inclusive pour mieux répondre aux nouveaux besoins des personnes en situation de handicap.

Cette création de places a un coût bien-sûr, et le Département investit 12 millions d'euros afin de remplir cet objectif. Parce que le Département s'engage, l'Etat a accepté de nous soutenir dans cet effort à hauteur de 3 millions d'euros pour créer des places en maisons d'accueil spécialisées et en foyers d'accueil médicalisés.

**Le dernier volet concerne les aidants. Comment proposez-vous de les accompagner ?**

Nous voulons renforcer notre soutien aux aidants en prévoyant 1 million d'euros pour maintenir et développer des solutions de répit. Tout d'abord, nous voulons mieux faire connaître ce qui existe déjà afin que chacun puisse trouver une solution adaptée à ses besoins. Ensuite, nous voulons aller plus loin en créant un « chèque répit » et en structurant un réseau d'aidants pour permettre le soutien et l'entraide. Nous voulons également lancer des solutions innovantes autour du bénévolat et de l'engagement de chacun.

**Quelle place attendue pour les associations dans la réflexion à poursuivre et les actions à mettre en œuvre ?**

Les associations sont évidemment au cœur de notre plan que nous avons construit avec elles. Leur engagement, au quotidien, permet de bâtir cette société inclusive que nous visons. Sans les acteurs essentiels tels que Kan Ar Mor, nous ne pourrions réaliser nos missions avec une si grande qualité de service. C'est en grande partie grâce aux associations finistériennes que nous avons les moyens de porter notre attention aux personnes les plus fragiles, et grâce à elles que le Finistère est un département où l'on prend grand soin des personnes en situation de handicap. Nous partageons le même objectif d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours et dans la durée.





## CHOISIR DE DONNER

PAR FRANCIS MOREAU,  
ADMINISTRATEUR

**Donner à Kan ar Mor peut se faire de multiples manières ; l'aide et l'engagement financier sont les bienvenus pour assumer les charges mal prises en compte par nos organismes de financement institutionnels : activités culturelles, aménagements extérieurs, projets d'animation...**

Les legs et donations soutiennent l'association dans la réalisation de ses missions : le donateur manifeste ainsi son attachement à l'association, dans un cadre juridique qui sécurise cette action de solidarité. **Donner est un engagement porteur de sens et de responsabilité.** Vous pouvez léguer de l'argent, des biens immobiliers ou souscrire un contrat d'assurance-vie.

### QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN LEGS ET UNE DONATION ?

Le legs est une libéralité consentie par un acte unilatéral, un testament. Il ne prend effet qu'après le décès du testateur.

La donation est un contrat. Elle est, en principe, établie devant notaire. Elle prend effet du vivant du donateur.

### LE LEGS

C'est une disposition post mortem par laquelle le testateur transmet l'intégralité ou une quote-part ou un élément de son patrimoine, au profit du légataire.

Le legs est exprimé dans un testament qui en est le support. Il peut être constitué de tout bien : immobilier, mobilier, argent liquide, bijoux, objets d'art... Le testateur reste propriétaire de ses biens jusqu'à son décès.

*Méthode* : une personne peut consentir un legs tout en préservant ou ménageant les intérêts de ses héritiers privilégiés (descendants ou ascendants). La part qui revient à ses héritiers en ligne directe (enfants, petits-enfants) est la part réservataire. Si, par exemple, vous avez un seul enfant, cette part réservataire est de la moitié de vos biens ; vous disposez donc pour votre legs des 50 % restants ; c'est la quotité disponible. En présence de deux enfants, la quotité disponible est de 1/3.

Vous disposez bien évidemment de la faculté d'affecter votre legs, c'est à dire de choisir à quelles activités vous souhaitez le voir employé. Ainsi, les legs sont affectés aux actions dans le respect des volontés émises par les testateurs. Si l'affectation n'est pas précisée, l'association choisit en fonction des projets ayant le plus besoin d'un financement.

Une fiscalité avantageuse : tout legs consenti au profit de l'association est exonéré de droit de succession, ce qui signifie que le montant sera intégralement consacré aux actions entreprises par l'association.

Le legs se réalise par testament et peut être révoqué à tout moment du vivant du testateur. Vous pouvez donc modifier votre décision.

### LA DONATION

Une donation vous permet de transmettre un bien de votre vivant. Elle peut être effectuée à deux conditions :

- le donateur est propriétaire du bien au jour de la donation,
- la donation ne doit pas porter atteinte aux droits des héritiers.

Elle entraîne le transfert immédiat de la propriété du bien donné au bénéficiaire. Vous pouvez également ne donner que

la nue-propriété du bien et vous réserver, pendant toute votre vie, la jouissance (l'usufruit) de ce bien.

Une donation peut porter sur tout type de bien : immobilier, mobilier, argent liquide...

La donation est un contrat qui nécessite le consentement du donateur et du donataire. La donation est un acte irrévocable, sans contrepartie.

La donation d'un bien immobilier doit être obligatoirement constatée par acte notarié ; la donation de biens mobiliers peut se faire par don manuel notarié.

### L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie ne se résume pas à un simple produit d'épargne. C'est également un moyen de transmettre un patrimoine. Il est possible de souscrire une assurance-vie en désignant Kan ar Mor comme « bénéficiaire » du contrat. Il faut souligner que le capital issu de l'assurance-vie n'entre pas dans l'évaluation de votre succession. De ce fait, la question des héritiers réservataires vue dans les legs et donations, n'est pas concernée par ce produit.

À la souscription, un ou plusieurs bénéficiaires sont désignés ; en cas de décès, ils percevront le capital épargné et les intérêts produits. La désignation du bénéficiaire doit être bien précise ; une clause imprécise réintègre le capital accumulé dans la succession. En cours d'épargne, le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie peut être modifié en respectant la procédure de l'organisme portant le contrat.

L'assurance-vie donne la possibilité à toute personne ayant des héritiers, mais souhaitant à son décès gratifier l'association Kan ar Mor, de souscrire un contrat qui lui permet de garantir l'exécution de ses volontés post mortem tout en gardant l'entière et totale propriété.

**Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur le site de notre association [www.kanarmor.fr](http://www.kanarmor.fr)**



## ESAT DE DOUARNENEZ : 8 TRAVAILLEURS AU SEIN DE L'ÉQUIPE CHANCERELLE

Notre association travaille depuis plusieurs années avec la Maison CHANCERELLE\*, emblématique entreprise douarneniste spécialisée dans les poissons en conserve (sardines, maquereaux, thon...).

Depuis plus d'un an et après des mises en situation et des stages, une équipe de 8 travailleurs de l'ESAT de Douarnenez a intégré une ligne de production d'emboîtement de sardines au sein même de la conserverie CHANCERELLE.

Soutenus et accueillis par l'ensemble des salariés, Anne, Chantal, Claire, Denis, Kévin, Laura, Léa et Maxime se livrent sur cette immersion en milieu ordinaire :



### En quoi consiste votre travail ?

« Il consiste à couper le collet des sardines avant de les mettre en quinconce dans la boîte. Je m'assure aussi de la bonne qualité du poisson et de faire de bonnes boîtes pour que les clients soient contents », **Claire**.

« Nous sommes femmes de table ou agents de production. Moi je trouve ça joli femmes de table », **Léa**.

« Mettre les grilles de poissons sur les lignes et les boîtes vides pour que les autres les remplissent – je suis approvisionneur de ligne », **Kévin**.

\* Fondée en 1853, la Maison CHANCERELLE est la plus ancienne conserverie de sardines au monde encore en activité. Elle dispose de deux sites de production, d'un site logistique à Douarnenez, et d'une filiale, Belma, dont les produits destinés à l'export sont fabriqués au Maroc à Agadir.

La conserverie détient trois marques :

- Connétable s'adresse exclusivement à la grande distribution en France.

« Je rectifie les sardines dans la boîte sur la ligne ou si la boîte est propre. Je fais à vue d'œil », **Maxime**.

### Qu'appréciez-vous ?

« L'ambiance et aussi être dans le milieu ordinaire, ça nous fait du bien. Je me sens bien ici. Ils nous ont bien intégré », **Claire**.

« L'entraide des collègues. On s'est fait pleins d'amis. Ce qui est bien aussi c'est de tester différents postes dans l'usine, pas tout le temps rester sur le même », **Kévin**.

### En quoi est-ce différent de l'ESAT ?

« Je suis bien ici, j'ai trouvé ma place », **Chantal**.

« J'aime bien les horaires et on a une super chef\*\* avec nous », **Kévin**.

« L'équipe nous fait confiance et je me sens utile. Je travaille pour les clients, ça c'est mon objectif. On peut faire des stages sur d'autres postes, j'aime bien changer. On sait ce qu'on va faire le matin en arrivant, c'est rassurant. On est fiers de représenter Kan Ar Mor, si nous on peut le faire, d'autres y arriveront aussi. On est contents de venir. C'est Sophie\*\* qui nous a tout appris », **Claire**.

« Le rythme de travail est un peu plus rapide mais on est bien ici », **Maxime**.



### ESAT de Douarnenez :

02 98 92 16 51  
esatdouarnenez@kanarmor.fr

- Phare d'Eckmühl cible le réseau bio en France, en Allemagne et en Belgique.
- Pointe de Penmarc'h qui propose des conserves de poissons traditionnelles bretonnes vendues par correspondance.

\*\* Ouvrière de conserverie à l'usine sardines et ancienne monitrice-éducatrice, Sophie Viard a rejoint Kan Ar Mor et occupe depuis quelques mois le poste de monitrice d'atelier. Elle accompagne au quotidien l'équipe de travailleurs avec écoute et bienveillance.



Maxime au poste de contrôleur des boîtes.



L'équipe sur la ligne de production d'emboîtement de sardines.



Faire un don à Kan Ar Mor permet de faire des activités, des travaux, etc

Faire un don, c'est donner de l'argent pour payer ces activités

Depuis plusieurs mois, 8 travailleurs de l'ESAT de Douarnenez travaillent chez CHANCERELLE

Ils mettent les sardines en boîte pour que les clients soient contents

Ils nous parlent de leur travail et de leur fierté

Ils aiment ce travail et se sentent bien  
Sophie est leur monitrice

Elle les écoute et s'occupe bien d'eux





**Clara MECCA**  
Responsable des services  
Foyer d'Audierne



**Natacha DARCEL**  
Responsable des services  
Foyer de Kernével



**Catherine LE REST**  
Responsable des services  
Foyer de Rosporden



**COMITÉ DE RÉFLEXIONS ÉTHIQUES : MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !**

L'éthique peut sembler réservée à des « savants ». Bien au-delà de la prise de décision, la réflexion éthique s'inscrit dans le quotidien de tous les professionnels et concerne donc le tout un chacun.

**Suite à des mouvements au sein de notre association, nous relançons un appel à candidatures pour renforcer notre comité de réflexions éthiques.**

Le comité doit impulser et formaliser la démarche éthique, favoriser le questionnement, le situer à une juste place afin que les professionnels et les usagers y trouvent les conditions d'un accompagnement de qualité.

Nous cherchons, entre autres, des profils éducatifs, soignants, administratifs, ressources (services

généraux, veilleurs de nuit...), travailleurs d'ESAT, résidents et familles. La pluralité des expériences viendra enrichir le travail du groupe, au service de tous.

Des temps d'échanges avec des membres du comité s'organisent dans les établissements et services pour vous rencontrer et vous informer.

Votre candidature sera réceptionnée par la secrétaire du comité qui la numérotera pour la rendre anonyme avant de la remettre au comité qui se réunira fin juin pour nommer les nouveaux membres.

**Mobilisez-vous, les questions éthiques nous concernent toutes et tous.**

Candidatures à adresser jusqu'au 15 juin 2022. Tout le détail sur notre site [www.kanarmor.fr](http://www.kanarmor.fr) - rubrique Actualités

*L'équipe du comité de réflexions éthiques*



- Stéphanie Graff est la directrice des ressources humaines
- Yvon Lecoursonnais est le responsable de la sécurité
- Clara Mecca est la responsable du Foyer d'Audierne
- Natacha Darcel est la responsable du Foyer de Kernével
- Catherine Le Rest est la responsable du Foyer de Rosporden
- 
- Le comité éthique recherche des personnes accompagnées, des familles et des professionnels pour réfléchir tous ensemble
- Inscription jusqu'au 15 juin

## SOLIDARITÉ UKRAINE : KAN AR MOR SE MOBILISE

Depuis octobre, l'atelier de soutien de l'ESAT de Quimper - Kergonan diffuse le « TY DREDI » à l'ensemble des travailleurs de l'ESAT. Ce mensuel présente les actualités du territoire, les sorties culturelles et diverses rubriques selon les saisons.

L'équipe est composée d'Axel, Didier, Joseph, Mathieu, Olivier et Virginie. Des binômes se constituent selon les goûts et intérêts (sportifs, culturels et culinaires) pour mener des recherches sur internet et rédiger des articles. Tous les travailleurs de l'ESAT peuvent également contribuer à ce journal en proposant des thèmes qui les animent. C'est avant tout un support qui permet de proposer l'apprentissage de l'outil numérique pour développer du lien et favoriser la citoyenneté.

Dans cette optique, l'équipe a souhaité mettre en place, début mars, une action de solidarité envers les Ukrainiens. Des affiches ont été réalisées pour définir les produits essentiels à collecter.

Un point de collecte s'est installé dans les locaux de l'atelier de soutien. Un contact s'est fait avec l'association Solidarité Bigoudène pour l'Ukraine. Ce sont plus de 2m<sup>3</sup> qui ont été collectés et déposés par les travailleurs fin mars. Ces produits d'hygiène et alimentaires ont pris la route de la frontière polonaise, où une association ukrainienne a pris le relais pour les acheminer dans un hôpital et une maternité d'Ivano Frankivsk, à l'ouest de l'Ukraine.

Toute l'équipe remercie vivement ce bel élan de solidarité et de générosité.

Serge Le Vot,  
Éducateur technique spécialisé



L'équipe de rédaction du mensuel « TY DREDI ».



Magalie et Arnaud, travailleurs à l'ESAT de Carhaix se sont engagés et ont organisé une collecte au restaurant Laouen.



Annick, Isabelle et Morgane ont remis des produits d'hygiène à Cap Solidarité.

### + D' ACTIONS



À l'ESAT de Carhaix, après avoir rencontré Anna, une française d'adoption ayant quitté l'Ukraine il y a plusieurs années, les travailleurs ont organisé une collecte :

« C'était bien de faire ça, au moins, j'ai fait un geste. Je voulais donner de l'argent, mais je ne pouvais pas parce que je suis sous mesure de protection [...]. Quand je vois tout ce qui se passe à la télé, ça me rend triste pour eux », **Magalie**.

« On a installé un tableau au restaurant de l'ESAT avec des images de produits d'hygiène trouvées sur internet, et mis un panier dessous pour récupérer les articles. Beaucoup voulait donner des vêtements, mais il y en avait déjà assez. Les gens ont bien participé. On a vu Anna, [...] elle a de la famille et des amis là-bas. Ça m'a fait plaisir de la rencontrer », **Arnaud**.

Au Foyer de Douarnenez, les résidents ont eux aussi souhaité apporter leur contribution :

« Quand le conflit en Ukraine a débuté, fin février, certains résidents du foyer ont voulu aider les Ukrainiens. Mais quoi faire à notre niveau ? Il a été proposé une collecte de produits d'hygiène : dentifrice, savon, rasoirs, shampoing, serviettes hygiéniques... En quelques jours, le carton a été très vite rempli. Ce dernier a été déposé à Cap Solidarité qui l'a transmis à une association qui se rendait sur place. On a été très heureux de leur apporter notre aide à notre niveau », **Annick, Isabelle, Morgane et les autres...**

## FOYER DE PONT-CROIX. « LA JUMENT NOIRE »

Depuis quelques mois, l'équipe du Foyer de Pont-Croix propose aux résidents de l'UPHV et de l'UVE des activités autour du soin et de l'accompagnement du cheval au centre équestre de Plouhinec.

Ces cours nous permettent de passer d'agréables moments auprès de : Amazone, Chipie, Dudule, Fitness, Flipper, Tagada... les chevaux du centre équestre qui nous accueillent avec gentillesse et patience dans leur maison.

Il y a aussi d'autres animaux que nous avons plaisir à retrouver : Charlotte et Charly, les moutons ; Badaboum, le chat ; et Sushy, le jeune chien.

**Les « cavaliers » se sont réunis pour écrire ensemble cet article et vous partager le bonheur ressenti lors de cette activité :**

« J'aime balader le cheval, passer les plots », **Annick.**

« J'aime monter, passer du temps et faire des câlins avec le cheval », **Frédéric.**

« J'aime tout. J'aime retrouver les animaux

du centre équestre et j'ai bien aimé faire sauter une barre au cheval », **Isabelle.**

« J'aime brosser et travailler avec le cheval sans la longe. Le caresser après l'exercice pour lui dire que l'on a bien travaillé et lui dire que c'est bien », **Marie-Louise.**

« C'est très agréable et il y a une bonne ambiance. Nous avons une bonne relation avec Florence (la propriétaire du centre équestre). J'aime chercher et ramener le cheval au champ », **Michèle.**

« On aime être avec les chevaux et retrouver Florence », **Michèle et Morgane.**

« J'aime faire des exercices dans le manège et la carrière. J'aime aussi brosser le cheval », **Pierre-Yves.**

« C'était bien et j'aime bien brosser le cheval, lui donner un bonbon », **Stéphane.**

**Guy** n'a pas trouvé les mots pour nous dire ce qu'il aime le plus ; mais dès que l'on parle des exercices réalisés avec le cheval, un grand sourire se dessine et remplace tous les mots possibles...

Christine,  
*Aide médico-psychologique*

## FOYER DE ROSPORDEN : QUAND LE MUSÉE S'INVITE CHEZ VOUS !



Les résidents découvrent et choisissent les œuvres qu'ils souhaitent voir exposer - Crédit photo : Mélanie Bodolec.

**Le Foyer de vie et Accueil de jour de Rosporden a accueilli tout au long du mois d'avril l'exposition itinérante « Le Musée s'invite chez vous ! ».**

À travers ce projet inédit et hors les murs, le Musée de Pont-Aven s'invite au cœur des lieux de vie, se rapproche des publics éloignés, provoque la rencontre avec sa collection et aspire à éveiller la curiosité.

**Dimanche 3 Juillet  
2022**  
**TROC  
& PUCES**  
ENTRÉE GRATUITE  
Buvette - Café - Crêpes - Gâteaux  
**PONT-CROIX** En Extérieur  
**de 9h00 à 17h30**  
**FOYER KERGADEL**

Réservations et renseignements 02.98.70.52.65  
Réservé aux particuliers / Ouverture pour les exposants à 8h00  
Organisé par le Foyer Kan Ar Mor "Kergadel"

## TROC ET PUCES AU FOYER DE PONT-CROIX

Le Foyer de Pont-Croix - Kergadel organise son premier troc et puces le dimanche 3 juillet prochain.

L'un des objectifs de cet événement est de faire venir les Pontécruiciens et les Capistes sur le site du foyer afin d'ouvrir sur la cité.

De plus, les équipes et les résidents s'unissent autour de ce projet qui marquera les 40 ans du foyer.

À cette occasion, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés souhaitant apporter leur aide sur cette journée. Contactez vite l'équipe au 02 98 70 52 65.

**Dimanche 3 juillet de 9h à 17h30**

1, impasse de Kertymen à Pont-Croix  
Entrée gratuite - ouvert à tous



Les établissements de Kan Ar Mor ont organisé des collectes pour l'Ukraine

Les résidents du Foyer de Pont-Croix font des activités avec des chevaux à Plouhinec

Les résidents aiment soigner et s'occuper des chevaux

Le musée de Pont-Aven a exposé des peintures au Foyer de Rosporden

Les résidents ont réalisé des peintures qui ont été exposées au musée de Pont-Aven pendant 2 jours

Le Foyer de Pont-Croix organise un troc et puces le 3 juillet



## ESAT DU CAP SIZUN : DES NOUVELLES DU VERGER DE TROMELIN

Planté en mars 2019 sur le site de la cidrerie à Mahalon, le verger conservatoire de Tromelin propose plus de 50 variétés de pommes à cidre et à couteau.

Le verger de Tromelin a été planté en mars 2019 sur le site de la cidrerie à Mahalon. C'est un verger conservatoire avec plus de 50 variétés de pommes à cidre et à couteau. 220 plans ont ainsi été greffés en 2021 pour conserver des variétés locales qui pourraient être amenées à disparaître des vergers alentours abandonnés appartenant à des particuliers. Il pourra alors être une « banque » de greffons pour la création d'autres vergers.



Le verger conservatoire propose de nombreuses variétés.

Le travail actuel consiste à mener les arbres à maturité pour obtenir un maximum de fruits de qualité. Taille charpentière sur une dizaine d'années et soins seront nécessaires pour obtenir de grands arbres (tiges hautes). Pierre-Yves, moniteur à la cidrerie, accompagne Angélique, Phoebe et Alexandre dans la prise en charge de ce suivi.



Alexandre, Angélique et Phoebe taillent et soignent les arbres.

Ce verger est une belle opportunité d'apprentissage pour notre équipe et nous pourrons, au fil des années, observer le résultat de nos interventions sur chacun de ces arbres. Dans quelques années, nous produirons probablement un cidre dit « fermier », c'est-à-dire un cidre élaboré avec des pommes récoltées sur les terres de la cidrerie, lieu de

production, et appartenant à l'association Kan ar Mor.

Une réflexion est par ailleurs engagée entre la Fondation Massé-Trévidy, l'association Kan Ar Mor et la Fondation Claude Pompidou autour d'un projet d'implantation de verger cidricole sur le domaine de Kerbernez pour les besoins de la cidrerie de l'ESAT du Cap Sizun.



« Au regard, je choisis la greffe la plus droite et la plus saine pour charpenter en tulipe.

On prépare en patience les futurs fruits des zones du verger. Aucun oubli de champignon (chancres attaquant l'arbre), blessure ou passage d'animaux (présence de chevreuils).

Le verger est une partie des travaux possibles où je m'éclate et je le fais avec le plus grand sérieux », **Alexandre.**

« On doit faire attention aux chenilles qui mangent les feuilles et les fleurs.

On a pour projet de mettre des nids dans les arbres (nids à mésanges,

prédateurs des chenilles) et d'avoir des ruchers pour polliniser les fleurs », **Angélique.**

« On regarde les arbres s'ils ne sont pas malades, on les soigne avec un produit de cire d'abeille, d'alcool à brûler et de propolis (désinfectant fait maison) », **Angélique et Phoebe.**

« On se prépare à mettre des bottes pour aller au verger.

Tu coupes la branche du pommier et tu fais des greffes.

On enlève les rejets ».

On enlève les piquets (tuteurs) sur les arbres qui n'en n'ont plus besoin et qui frottent aux pommiers », **Phoebe.**



## RESTRUCTURATION DU FOYER DE QUIMPER : PAROLES DE RÉSIDENTS

Depuis juillet dernier, les travaux du Foyer d'hébergement de Ty Bos à Quimper sont achevés. Réalisés en 2 étapes, ils permettent d'accueillir 30 travailleurs d'ESAT dans des espaces individuels renforcés :

- Bât. A : 6 studios existants ont été rénovés et 5 studios supplémentaires ont été créés.
- Bât. B : 7 studios existants ont été rénovés, 3 modules ont été transformés en 10 studios et une extension a été construite permettant la création de 2 studios supplémentaires.

Dans quelques semaines, le ravalement de façade viendra embellir les extérieurs et marquera la fin de ce chantier.

Cédric, Christophe, Kévin et Romain partagent leurs impressions :



« Le Foyer a été très très bien refait, on a fait les plantations, on s'est débrouillés pour faire ça bien. Avant c'était plus petit », **Cédric**.

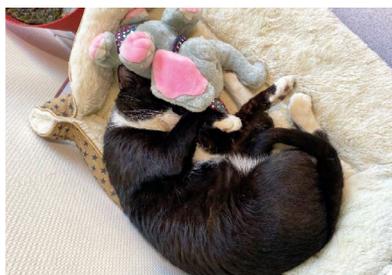
« C'est bien, j'aime bien mon studio parce qu'il est plus grand », **Christophe**.

« Je me sens super bien. J'ai un endroit qui est serein où je me sens en sécurité, bien entouré avec une bonne présence éducative. Avant j'étais à Kéromnès, je trouve cet endroit plutôt calme, le voisinage est sympa. Depuis qu'ils ont refait les façades, c'est plus sympa maintenant. On se sent plus chez soi, on peut s'isoler avec nos proches, on est vraiment chez nous », **Kévin**.

« J'étais déjà à Ty Bos. Avec mon nouveau studio, je me sens beaucoup mieux là où je suis, c'est beaucoup plus grand. Et je suis content que tout le monde soit arrivé ici. Les éducateurs sont là, je me sens mieux, ça me rassure », **Romain**.



## UN NOUVEAU RÉSIDENT AU FOYER DE QUIMPER



Chaussette, le nouveau chat du foyer de Ty Bos.

À la fin de la reconstruction du Foyer de Ty Bos, nous avons découvert Chaussette, très amaigri, négligé et malade. Plusieurs résidents ont pris l'initiative de mettre des croquettes et de l'eau à disposition des chats du quartier. Grâce à leur bienveillance,



nous avons constaté au fil des mois que Chaussette reprenait du « poil de la bête », même si des soins restaient nécessaires pour son bien-être.

Étant apprécié par plusieurs résidents qui l'avaient pris sous leurs ailes et force était de constater que Chaussette nous avait déjà adopté, nous avons monté un projet d'adoption.

Chaussette est officiellement devenu le chat du foyer le 10 mars dernier et comme vous pouvez le constater, il vit dorénavant sa meilleure vie.

Merci à eux !

L'équipe éducative  
« Brigitte Bardot » de Ty Bos



L'entrée du bâtiment A avec la nouvelle signalétique associative.



De gauche à droite : Cédric, Kévin, Romain et Christophe dans le salon collectif.



En 2019, des pommiers ont été plantés à la cidrerie de Tromelin

Les ouvriers qui y travaillent taillent et soignent les arbres pour qu'ils fassent de jolis fruits dans quelques années

Ces fruits seront transformés en cidre et en jus de pomme

Les travaux du Foyer de Quimper - Ty Bos sont terminés

30 résidents vivent dans des studios

Les résidents se sentent bien et sont tous contents

Depuis quelques semaines, Chaussette est le nouveau chat du Foyer

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX SALARIÉ.E.S DE KAN AR MOR

Hubert BOURGINE	Comptable	Foyer de Rosporden
Christian COUIC	Comptable	Foyer de Plomelin
Sandrine CRAVEC	Agent de service	Foyer de Carhaix
Natacha DARCEL	Responsable des services	Foyer de Kernével
Clélia DELAPORTE-BLANC	Accompagnante éducative et sociale	Foyer de Kernével
Élodie DUBOIS	Accompagnante éducative et sociale	Foyer de Rosporden
Bénédicte DUVAL	Accompagnante éducative et sociale	Foyer de Kernével
Stéphanie GRAFF	Directrice des ressources et relations humaines	Siège social
Yvon LECOURSONNAIS	Responsable sécurité et patrimoine	Siège social
Olivier QUINQUIS	Surveillant de nuit	Foyer de Douarnenez
Pierre-François SERRANO	Médecin généraliste	SAVS-SAMSAH
Régis SOLIVERES	Éducateur spécialisé	SAVS-SAMSAH

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX.ELLES TRAVAILLEUR.EUSE.S D'ESAT

Laurent AUTRET	Atelier espaces verts	ESAT de Douarnenez
Joachim CAMBRESY	Atelier restauration	ESAT de Douarnenez
Angélique CHOLLET	Atelier cidrerie	ESAT du Cap Sizun
Damien COLLEN	Atelier espaces verts	ESAT de Quimper - Ty Hent Glaz
Angélique GUNES	Atelier filets	ESAT de Quimper - Ty Hent Glaz
Bertrand LE BARS	Atelier restauration	ESAT du Cap Sizun
Vincent LE BERRE	Atelier espaces verts	ESAT du Cap Sizun
Nolwen LE GOFF	Atelier blanchisserie	ESAT de Carhaix
Ivan LE MASSON	Atelier espaces verts	ESAT de Quimper - Ty Hent Glaz
Marine MURA	Atelier prestations aux entreprises	ESAT du Cap Sizun
Enzo RAMPI	Atelier espaces verts	ESAT de Quimper - Ty Hent Glaz
Phoebe RIVERO	Atelier cidrerie	ESAT du Cap Sizun
Erwan VOLANT	Atelier filets	ESAT de Quimper - Ty Hent Glaz

## BONNE RETRAITE À

Jean-Yves COIGNEC	Directeur	Foyer de Plomelin et Quimper
Sylviane GORRET	Comptable	Foyer de Rosporden
Pierre LE GALL	Moniteur d'atelier	ESAT de Douarnenez
Yannick LE SCIELLOUR	Directeur	ESAT de Douarnenez et Cap Sizun
Sylvie TORCHAUSSE	Aide médico-psychologique	Foyer de Kernével



Kan Ar Mor est membre du  
groupement d'associations



Retrouvez-nous sur :



[www.kanarmor.fr](http://www.kanarmor.fr)

### Trait d'Union #57

7, rue Jean Peuziat  
BP 306 - 29173 Douarnenez cedex  
T l. 02 98 74 01 98

**Directeur de la publication :** S bastien Maillard

**R alisation :** service communication

Imprim    1300 exemplaires sur papier recycl  FSC

Mai 2022 - ISSN 1299-821

** dition :** Association Kan Ar Mor